

## Editorial

### **Consolidation des acquis des programmes/projets implémentés : un impératif pour le développement durable de la RDC**

Au cours de cinquante dernières années, l'amélioration des conditions de vie des populations a été l'un des principaux axes de travail de nombreux acteurs de développement. Des investissements considérables ont été consentis tant au niveau humain que financier notamment dans la gestion durable de l'environnement. Toutefois, force est de constater que les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes. La réponse aux besoins fondamentaux des communautés a parfois été insatisfaisante, partielle ou ponctuelle. Les projets ont souvent coûté et duré plus que prévu et leurs effets, négatifs dans certains cas, n'ont pas toujours été anticipés.

Ce constat s'explique en partie par la mauvaise gouvernance, la faible participation des bénéficiaires, l'inadéquation des activités mises en œuvre au regard du contexte socioéconomique, culturel, politique, environnemental, etc. Les différents projets implémentés sont limités dans le temps et dans l'espace. Pour assurer la durabilité et garantir les avantages des projets exécutés, l'accent doit être mis à la période post-investissement.

Plusieurs études ont montré que beaucoup de projets du secteur public aboutissent à un échec, d'une manière ou d'une autre. En RDC, la majorité des projets gouvernementaux ont connu diverses difficultés avec un taux de réussite très faible. Cela signifie que la plupart des projets échouent car, ils ne finissent pas à temps et parfois n'obtiennent pas de résultats escomptés. Ces échecs peuvent être attribués à une mauvaise programmation et à l'absence d'une vision claire d'après-projet.

En effet, on parle d'échec lorsque les objectifs du projet ne sont pas atteints à plus de 50 %. Les critères de succès d'un projet sont : (i) la réalisation dans le temps, (ii) le budget respecté, (iii) les objectifs techniques réalisés, (iv) les objectifs économiques atteints, et (v) les objectifs humains satisfaits.

En République Démocratique du Congo, malgré quelques efforts enregistrés dans la mise en œuvre des programmes/projets, le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles permettant de pérenniser les acquis, constitue un défi majeur dans le processus de transition écologique et de développement durable.

Les raisons de l'échec des projets sont avant tout humaines, mais paradoxalement, les raisons officielles avancées sont souvent d'ordre technique. La technique est un abri bien commode qui masque un manque de cohérence dans la gestion des programmes/projets.

**Professeur Jean de Dieu MINENGU**

Rédacteur en chef

E-mail : [jddminengum@gmail.com](mailto:jddminengum@gmail.com)